

# Scott Fischer, ancien régulateur en chef pour les assurances de New York, rejoint Lemonade

Lemonade (NYSE : LMND), la société d'assurance numérique alimentée par l'impact social, a annoncé aujourd'hui la nomination de Scott Fischer en qualité de responsable des relations avec le gouvernement et de codirecteur juridique de Lemonade Insurance Company.

En tant que premier responsable des relations avec le gouvernement de Lemonade, M. Fischer fournira des conseils stratégiques concernant les lois et réglementations impactant la société et orientera la stratégie autour des relations avec les principales parties prenantes dans tout le milieu de la réglementation de l'assurance. En plus d'officier en qualité de responsable des relations avec le gouvernement, M. Fischer occupera le poste de codirecteur juridique aux côtés de Bill Latza. Élément essentiel de l'équipe de Lemonade depuis ses débuts, M. Latza prévoit de prendre sa retraite à la fin de l'année.

« Scott a joué un rôle déterminant lors des débuts de Lemonade, en tant que régulateur qui a analysé minutieusement nos activités, nous a donné du fil à retordre et au final nous a attribué notre licence ! », a déclaré Daniel Schreiber, PDG et cofondateur de Lemonade. « Il a été un régulateur attentionné, impartial et exigeant, et sa connaissance intime de la réglementation de l'assurance d'un côté, et de Lemonade de l'autre, fait de lui le leader idéal de nos efforts en matière de relations avec le gouvernement. »

M. Fischer était associé dans le cabinet d'avocats international DLA Piper, où il représentait des assureurs et producteurs internationaux, nationaux et locaux dans le cadre de leurs activités en matière de réglementation et de conformité. Plus particulièrement, M. Fischer a travaillé avec l'autorité de régulation de l'assurance de New York pendant près de 10 ans, devenant finalement le plus important régulateur de l'assurance en servant en qualité de surintendant adjoint exécutif pour les assurances au Département des services financiers de l'État de New York (NYSDFS) avant de quitter le secteur public. Lorsqu'il travaillait au NYSDFS, M. Fischer a dirigé un service supervisant environ 1 700 assureurs opérant à New York, avec des actifs dépassant les 4 000 milliards de dollars.

« J'ai consacré des années à réguler un secteur qui fonctionnait de la même façon car, tout simplement, ça a toujours été ainsi. Mais pas avec Lemonade », a expliqué M. Fischer. « La société a défié cette orthodoxie depuis le premier jour, lorsque je lui ai accordé sa licence pour opérer à New York. La boucle est maintenant bouclée et je fais enfin partie de l'action, aidant Lemonade à se développer et à repenser l'industrie dans un monde mené par la technologie. »

Pour en savoir plus sur les raisons ayant incité Scott à nous rejoindre, cliquez [ici](#).

## **À propos de Lemonade**

Lemonade propose des assurances locataires, propriétaires, automobiles, vétérinaires, ainsi que

des assurances-vie. Reposant sur l'intelligence artificielle et l'économie comportementale, les compagnies d'assurance full stack de Lemonade aux États-Unis et dans l'UE remplacent les courtiers et la bureaucratie par des robots et l'apprentissage automatique, visant à atteindre une situation zéro paperasse et avec toutes les procédures instantanées. Certifiée B Corp, Lemonade reverse les primes inutilisées à des organisations sans but lucratif, choisies par sa communauté lors de son événement annuel Giveback. Actuellement disponible aux États-Unis, en Allemagne, aux Pays-Bas et en France, Lemonade poursuit son expansion à l'échelle mondiale.

Suivez @lemonade\_inc sur Twitter pour connaître l'actualité de la société.

## **Énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Tous les énoncés contenus dans ce communiqué de presse ne se rapportant pas à des faits historiques doivent être considérés comme des énoncés prospectifs. Ces énoncés ne constituent ni des promesses ni des garanties, mais comportent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs importants susceptibles de faire varier sensiblement nos résultats, performances et accomplissements réels par rapport aux résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ils incluent, sans toutefois s'y limiter : Notre historique de pertes et le fait que nous risquons de ne pas atteindre ou maintenir notre rentabilité à l'avenir ; notre capacité à retenir et à élargir notre clientèle ; le fait que la marque "Lemonade" puisse ne pas connaître la notoriété des marques des titulaires et le risque que la marque soit ternie ; le refus de demandes ou notre incapacité à payer correctement et en temps voulu les sinistres ; notre incapacité à réaliser une valeur supérieure avec chaque utilisateur ; la nouveauté de notre modèle d'affaires et l'impossibilité de prédire son efficacité et sa sensibilité à des conséquences inattendues ; la possibilité que nous soyons forcés de modifier ou d'arrêter notre Giveback, ce qui pourrait affaiblir notre modèle d'affaires ; les inspections et autres investigations ciblées de la part de nos principales autorités de réglementation et d'autres organismes de réglementation des assurances des États qui pourraient aboutir à des conclusions d'examen défavorables et nécessiter des mesures correctives ; notre historique d'exploitation limité ; notre capacité à gérer efficacement notre croissance ; les répercussions d'une concurrence intense dans les segments du secteur de l'assurance dans lesquels nous opérons sur notre capacité à atteindre ou augmenter notre rentabilité ; l'indisponibilité de réassurance aux niveaux et prix actuels, qui pourrait limiter notre capacité à accepter de nouvelles affaires ; notre capacité à renouveler les contrats de réassurance avec des durées et conditions comparables à celles actuellement en vigueur ; notre exposition aux risques de contrepartie en raison de la réassurance ; la perte de renseignements personnels sur les clients, les dommages à notre réputation et à notre marque, ou les préjudices à nos activités et à nos résultats d'exploitation à la suite d'incidents de sécurité ou d'erreurs réelles ou perçues, de défaillances ou bogues dans nos systèmes, site Internet ou application ; notre incapacité réelle ou perçue à protéger les informations sur les clients et d'autres données, à respecter la vie privée de nos clients, ou à nous conformer aux lois et réglementations en matière de confidentialité et de sécurité des données ; notre capacité à nous conformer aux nombreuses réglementations dans le secteur de l'assurance et le besoin de supporter des coûts supplémentaires ou d'allouer des ressources supplémentaires pour nous conformer aux modifications apportées à la réglementation existante ; notre exposition à des exigences réglementaires additionnelles spécifiques à d'autres

marchés verticaux que nous pénétrons ou avons pénétré, notamment l'assurance automobile, l'assurance vétérinaire et l'assurance-vie, et le besoin d'allouer des ressources supplémentaires pour nous conformer à ces réglementations ; les incertitudes quant au calendrier pour la conclusion de la transaction proposée et la capacité des parties à conclure la transaction proposée ; la satisfaction des conditions préalables à la conclusion de la transaction proposée ; la capacité à obtenir les autorisations réglementaires requises en temps voulu, voire pas du tout ; tout litige relatif à la transaction proposée ; la perturbation des plans et opérations actuels de Metromile ou de Lemonade suite à la transaction proposée ; la capacité de Metromile ou de Lemonade à attirer et retenir du personnel clé ; les réactions de la concurrence à la transaction proposée ; les coûts, frais ou dépenses inattendus résultant de la transaction proposée ; la capacité de Lemonade à réussir l'intégration des opérations, gammes de produits et technologies de Metromile ; la capacité de Lemonade à mettre en œuvre ses plans, prévisions et autres attentes à l'égard des activités de Metromile après la conclusion de la transaction et à profiter d'opportunités supplémentaires pour la croissance et l'innovation ; la capacité de Lemonade à réaliser les synergies anticipées de la transaction proposée suivant les montants prévus et dans le cadre des délais et coûts prévus, voire pas du tout ; la capacité à maintenir les relations avec les employés, clients, autres partenaires commerciaux et autorités gouvernementales respectifs de Lemonade et de Metromile ; ainsi que les autres risques, incertitudes et facteurs importants contenus et identifiés ; et notre incapacité à prédire les effets durables de la COVID-19 sur nos activités en particulier, et sur l'économie mondiale en général. Ces facteurs importants, ainsi que d'autres, sont exposés dans la rubrique "Risk Factors" de notre Formulaire 10-K déposé auprès de la SEC le 1er mars 2022 et dans nos autres documents déposés auprès de cet organisme ; ils pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces énoncés prospectifs représentent les convictions de la direction à la date des présentes. Bien que nous puissions décider d'actualiser ces énoncés prospectifs ultérieurement, nous déclinons toute obligation de le faire, même si des événements ultérieurs nous amènent à modifier notre point de vue.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.



Consultez la version source sur [businesswire.com](https://www.businesswire.com/news/home/20220615005696/fr/) :  
<https://www.businesswire.com/news/home/20220615005696/fr/>